



agir ensemble

Covid-19 : maintien d'activité et mesures sanitaires, la MSA à vos côtés

FICHE 2 : les mesures d'organisation à mettre en place dans votre entreprise pour éviter la propagation du Covid-19.

■ La bonne transmission des consignes

- **Évitez la transmission** de supports entre les individus comme les crayons, les papiers ou les documents...
- Utilisez les **moyens de communication** comme le téléphone, le SMS ou l'ordinateur pour remplacer les échanges en face à face.
- Utilisez les moyens de communication (téléphone, SMS...) y compris pour aller chercher des fournitures / matériaux. Cela suppose **d'anticiper** et de téléphoner avant au magasinier afin qu'il prépare votre commande, qui sera prête à être chargée sans contact étroit.
- **Supprimez les réunions en présentiel** en privilégiant les moyens de communication à distance.

■ Comment gérer le flux des personnes ?

- Le principe est la **marche en avant** : quand cela est possible, il convient de mettre en place une entrée et une sortie permettant un flux de déplacement.
- Quand la pièce est petite, confinée et n'a qu'une porte : **faites entrer une personne à la fois..**



agir ensemble

Covid-19 : maintien d'activité et mesures sanitaires, la MSA à vos côtés

- **Pour l'embauche et le déplacement sur le chantier :**

- Respectez la **distanciation** entre les personnes.
- **Limitez le transport collectif** (camionnette, fourgon, ...) pour se rendre sur le chantier et privilégiez l'utilisation **individuelle** des véhicules.
- **Évitez les embauches collectives sur le lieu de votre entreprise** : les salariés partent directement de leur domicile vers le chantier et rentrent après travaux, directement chez eux.
- Intervenez sur les **chantiers les plus éloignés en début de journée** ou en début de semaine pour éviter le cumul de fatigue.
- Pour ces déplacements, munissez-vous des autorisations / attestations nécessaires téléchargeables sur : interieur.gouv.fr/Actualites/L-actu-du-Ministere/Attestation-de-deplacement-derogatoire-et-justificatif-de-deplacement-professionnel.
- En cas de changement de conducteur du véhicule : **nettoyez le volant, les commandes, les poignées, ...**
- Organisez les embauches en **horaires décalés** pour éviter les contacts et croisements entre personnes.

■ La situation et l'organisation du travail

Pendant plusieurs semaines, le fonctionnement de votre entreprise va être perturbé. Il est indispensable de prioriser les mesures barrière de protection de vos salariés, qui impacteront nécessairement le rythme et l'organisation du travail.

- **Privilégiez l'activité individuelle et isolée :**

- Donner les moyens de communiquer par téléphone ou tout dispositif de prévention du travailleur isolé
- Travailler sur des parcelles différentes, à plusieurs rangs d'écart...



santé
famille
retraite
services

L'essentiel & plus encore

FICHE 2 : les mesures d'organisation pour éviter la propagation du Covid-19.



agir ensemble

Covid-19 : maintien d'activité et mesures sanitaires, la MSA à vos côtés

- Quand l'intervention à plusieurs sur une tâche est indispensable : constituez des **binômes** ou des **trinômes** qui ne changeront pas jusqu'à nouvel ordre.
- Privilégiez le travail **côte à côte** plutôt que face à face avec toujours la distanciation entre les personnes (par exemple, si possible au moins 2 mètres).
- Pour se passer les charges : pratiquez la **pose** et la **dépose** pour éviter le passage direct entre les opérateurs.
- **Limitez les rotations de poste** dans la journée en privilégiant le nettoyage des surfaces de travail à la fin de la journée de travail.

■ L'accueil des saisonniers

- L'accueil de salariés est de la **responsabilité des entreprises** employant leurs propres salariés ou de la main d'œuvre extérieure, que ces derniers soient là pour plusieurs jours pour la cueillette ou seulement quelques heures pour le chargement d'animaux par exemple.
- Les **règles d'hygiène de base** qui prévalent en temps normal (accès à l'eau pour se désaltérer et se laver les mains, à des sanitaires, des vestiaires...) doivent être **renforcées** et les mesures barrière appliquées.

■ Le nettoyage des matériels, outils et locaux

- Renforcez les **procédures de nettoyage** des locaux et sanitaires avec renforcement du nettoyage et désinfection des surfaces et zones sensibles (poignées de porte, clavier, souris, bureaux...), sanitaires, distributeurs de boissons, fontaine à eau...
- L'outillage et le matériel partagé doivent être régulièrement nettoyés lors de la prise et la fin de la journée de travail.
- Tout local (lieu de travail, vestiaire, salle de pause, toilettes, ...) qui accueille dans la journée une personne contaminée doit être nettoyé et désinfecté selon des procédures particulières décrites sur le site du Ministère du Travail ([covid19_obligations_employeur.pdf](https://www.mds.fr/fr/covid19-obligations-employeur-pdf)).
En cas de nettoyage par un prestataire extérieur : veillez à le prévenir.



agir ensemble

Covid-19 : maintien d'activité et mesures sanitaires, la MSA à vos côtés

■ Comment organiser votre chantier ?

- **Réduisez au maximum le nombre de personnes** sur un même chantier. Sinon, veillez à faire observer la distance entre les opérateurs si la présence simultanée est indispensable.
- Limitez la **présence en cabine à une seule personne**. La cabine doit être nettoyée en début et fin de prise de poste.
- Attribuez un seul véhicule/ machine par personne. Si le conducteur du véhicule doit être changé, nettoyez le volant, les commandes et les poignées, ...

Pour les personnes travaillant aux champs :

- Mettez à disposition en nombre suffisant des **jerricans d'eau claire**, des flacons de **savon liquide**, des rouleaux de **papier essuie-mains**, et si possible du **gel/solution hydroalcoolique**.
- Pensez à positionner des **sacs poubelles** pour jeter les essuie-tout et mouchoirs.

■ L'utilisation des équipements de protection individuelle (EPI)

- Portez des **gants de travail** pour éviter les coupures, le cambouis, etc.. Ce comportement est important pour faciliter le lavage ultérieur des mains.
- **Lavez-vous les mains chaque fois que l'on enlève un EPI** : gants, lunettes, combinaison, casque, ...
- Attention : les gants contaminés portés au visage peuvent être source d'infection. **Privilégiez les lavages fréquents des mains plutôt qu'un port permanent de la même paire de gants.**

FICHE 2 : les mesures d'organisation pour éviter la propagation du Covid-19.



santé
famille
retraite
services

L'essentiel & plus encore



agir ensemble

Covid-19 : maintien d'activité et mesures sanitaires, la MSA à vos côtés

■ La vente aux consommateurs

Les principes de base à mettre en œuvre sont les suivants :

- Votre **client ne doit pas toucher les produits**. Le service est assuré par un salarié ou un exploitant équipé de gants.
- **Changez les gants** régulièrement et **se laver** les mains une fois les gants retirés.
- Les produits sont déposés sur le comptoir par le vendeur, puis dans un second temps pris par le client afin d'assurer une **distance minimale de sécurité**.
- Privilégiez les **modes de règlements "sans-contact"**.
- En complément de ces mesures de distanciation, pour **les points de vente directe à la ferme** :
 - **Privilégiez des paniers préparés à l'avance** et d'une certaine valeur (par ex. 10 €, 20 €, 30 €...) dans lesquels le contenu (non modifiable) peut être communiqué sur le site internet de l'entreprise ou selon les commandes faites à distance par les consommateurs.
 - **Convenez d'un horaire de rendez-vous pour échelonner le passage des clients** et éviter l'affluence des personnes au même moment (par ex. utilisation d'un logiciel libre de droits par exemple [Framadate](#), ou par téléphone).
 - Grâce à l'identification des clients, **mettez en place une distribution de type «drive»** en fonction de créneaux horaires.
 - **Pour les livraisons auprès d'un public abonné**, des paniers au nom de leur propriétaire peuvent être livrés dans un lieu précis dans lequel ils seront remis dans le respect des mesures barrière.

FICHE 2 : les mesures d'organisation pour éviter la propagation du Covid-19.



santé
famille
retraite
services

L'essentiel & plus encore